

Questions orales

Je dois dire que le secrétaire à l'Intérieur m'a considérablement rassuré à ce sujet. Nos entretiens ont été un peu perturbés par la tentative d'assassinat dont le président a été victime ce jour-là. Pour cette raison, notre rencontre a été quelque peu écourtée, mais il m'a donné l'indication très nette que le gouvernement n'a pas de toute façon l'intention de se priver des moyens dont il dispose maintenant de faire droit à nos intérêts.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LA MARCHÉ DE LA BANDE INDIENNE BIGSTONE—LA PRÉSENCE DU MINISTRE À LA RÉUNION, À EDMONTON

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Elle découle d'une question qui a été posée plus tôt au sujet de la bande Bigstone. Le ministre n'ignore pas que les membres de cette bande ne sont pas satisfaits d'avoir à s'entretenir avec des fonctionnaires régionaux. Comme en témoigne le télégramme qu'ils ont envoyé au ministre il y a deux jours, ils ont expressément demandé que, si le ministre ne pouvait être présent, il envoie un haut fonctionnaire du bureau du premier ministre ou du Conseil privé à Edmonton pour s'entretenir avec eux. Le ministre accèdera-t-il à cette demande?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je ne peux parler pour le compte d'autres ministères du gouvernement, mais j'ai fait savoir tant au député qu'au chef de la bande que nous sommes très ouverts aux représentations de celle-ci, de même que de toutes les autres organisations autochtones de l'Ouest. Nous avons eu de fréquents entretiens, au cours des deux ou trois derniers mois, avec un certain nombre de chefs autochtones. Nous sommes certes ouverts à toute discussion éventuelle. C'est d'ailleurs pourquoi des fonctionnaires supérieurs s'entretenaient avec eux à l'heure actuelle afin de mettre au point le détail de ces discussions. Cependant, nous devons tenir compte du fait qu'il existe bien d'autres organisations autochtones—à part celles qui font des marches de protestation—qui aimeraient aussi faire valoir leur cas.

M. Shields: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre qui a reçu, vendredi dernier, un télégramme du chef William Beaver de la bande Bigstone. A ce moment-là, il a dit qu'il ne l'avait pas encore lu. Dans ce télégramme, on demandait au premier ministre d'envoyer un représentant de son bureau ou du bureau du Conseil privé à Edmonton pour se mettre en rapport avec la bande Bigstone. Évidemment, je n'ai rien tiré du ministre responsable du Fonds de développement de l'Ouest. Le premier ministre consentirait-il à envoyer quelqu'un pour accorder une audience à la bande Bigstone ce weekend? La bande doit arriver à Edmonton vendredi.

● (1440)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a déjà répondu à cette question, et qui plus est, de façon tout à fait satisfaisante. Si le chef de la bande Bigstone veut être reçu par le ministre, ce dernier est tout disposé, comme toujours, à lui donner satisfaction.

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LES RÉPERCUSSIONS SUR LE SECTEUR DES SERVICES DANS L'OUEST DU CANADA

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. J'ai été un peu étonné hier par la réponse du ministre au député d'Assiniboia au sujet des problèmes des compagnies de services dans l'industrie pétrolière de l'Ouest. Dans sa réponse, le ministre a laissé entendre qu'il existe certains programmes d'aide ou de dépannage pour ces compagnies, mais ce n'est pas de cela qu'elles veulent. L'industrie cherche à faire modifier le programme énergétique national de manière à ce que les affaires reprennent avec l'intensité antérieure au 28 octobre. Le ministre se rend-il compte du problème de ces compagnies? Si oui, que compte-t-il faire pour modifier le programme énergétique national? Je lui saurais gré d'être précis.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai rencontré des représentants du secteur tertiaire d'Alberta il y a environ deux mois; j'ai alors eu l'occasion de m'entretenir avec eux de leurs problèmes particuliers. Je les ai vus encore hier ici à Ottawa. Je suis tout à fait au courant des difficultés auxquelles ces compagnies et particuliers font face en ce moment, en partie parce que les travaux de prospection du gaz naturel ont été réduits, les marchés national et international étant actuellement saturés de gaz. Leurs problèmes tiennent aussi à la fois à nos mesures fiscales et aux redevances et taux d'impôt très élevés imposés par le gouvernement albertain à l'industrie du pétrole et du gaz.

Tous ces facteurs créent ensemble une situation extrêmement pénible pour ce secteur. J'espère que nous parviendrons dans les semaines à venir à conclure une entente satisfaisante avec le gouvernement albertain sur les prix du pétrole et du gaz, et le partage des recettes. Nous avons fait savoir que nous abordions ces négociations de bonne foi, et nous avons fait preuve de souplesse. J'attends toujours du gouvernement albertain des indices d'une même bonne volonté.

M. Hnatyshyn: Assiniboia se trouve en Saskatchewan.

LA POSSIBILITÉ DE MODIFIER LA POLITIQUE DES PRIX

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, le ministre a mis le doigt sur le problème, qui résulte de l'application combinée du Programme énergétique national, des mesures fiscales et de certaines autres mesures qui échappent à son contrôle. Je cherche à obtenir du ministre qu'il me dise sur quels secteurs il peut agir, à son avis. Hier soir, on nous a dit au comité que l'un de ces secteurs était celui des prix. Des représentants des sociétés assistaient à la séance, de même que des ministériels. On a insisté sur l'importance du facteur prix. Le ministre envisage-t-il de modifier sa politique des prix afin d'accorder un traitement privilégié aux puits à faible productivité de l'Alberta et de la Saskatchewan, qui créent énormément d'activité dans le secteur des forages, mais qui ne sont pas rentables actuellement à cause d'un ensemble de facteurs, notamment le prix et la taxe à la production imposée le 28 octobre dernier, dans le cadre du programme énergétique national?